

SGG CLIMALIT[®]
SGG CLIMAPLUS[®]

Instructions d'entretien

Toutes nos félicitations

Vous travaillez avec un vitrage fabriqué par Saint-Gobain Glass Solutions.

Outre la fabrication, la qualité de la pose est essentielle. Voici donc quelques explications :

DU DOUBLE VITRAGE, C'EST QUOI ?

Le double vitrage SGG CLIMALIT / SGG CLIMAPLUS est composé de deux feuilles de verre avec entre elles un vide. Ce vide est rempli d'air sec ou d'un gaz noble, généralement

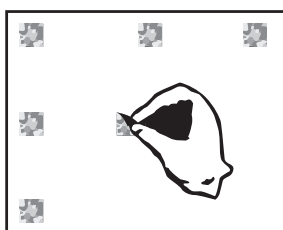
de l'argon.

Vous avez opté pour un vitrage autonettoyant ? Il y a alors sur la face extérieure du vitrage une couche invisible qui utilise les rayons ultraviolet

de la lumière du jour, en combinaison avec la pluie, pour éliminer les saletés.

QUELQUES ASTUCES POUR LE NETTOYAGE

Après la pose, enlevez le plus rapidement possible les étiquettes et le liège du vitrage. En effet, une exposition prolongée à la lumière du jour peut laisser des traces suite au durcissement de la colle. Enlevez les éventuels résidus de colle avec de l'alcool (faites attention aux joints en caoutchouc ou silicone).



Premier nettoyage

Après avoir posé le vitrage, attendez au moins 1 jour, jusqu'à ce que les joints aient durcis, avant de le nettoyer. Mouillez alors abondamment la face extérieure de la vitre, puis nettoyez normalement. Ne nettoyez jamais avec des objets métalliques, mordants ou abrasifs.

Outils recommandés

- Raclette pour vitres en bon état
- Chiffon doux et propre
- Éponge propre non abrasive



Produits conseillés

Ajax Lustra – Instanet Quick Dry – Instanet sans trace – Monsieur Propre – Muscle – Power Clean – Rapid D6 et W5.

Astuces de nettoyage

Pendant que vous nettoyez, ne placez pas d'échelle contre le vitrage.

Le produit de nettoyage ne peut pas être sali par des silicones ou des graisses. Des produits comme le white spirit ou l'eau de javel pure sont absolument à éviter.

Les produits d'entretien pour aluminium, PVC ou bois qui entrent en contact avec le verre peuvent l'endommager.

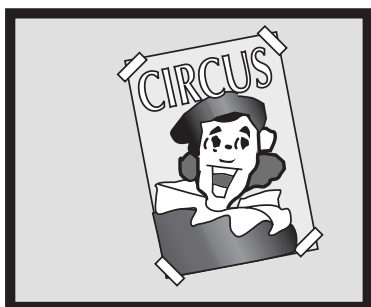
N'utilisez jamais d'éponge à récurer, de laine d'acier ou de rasoir à main pour éliminer des saletés tenaces.

Attention : Le sable a un effet abrasif et peut griffer le verre. Veillez à utiliser une éponge sans aucun grain de sable ni particule abrasive.

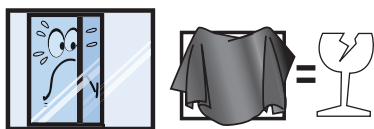
Pour éviter toute dégradation par encrassement, nous vous conseillons de nettoyer les vitres et la menuiserie au moins deux fois par an.

Comment fonctionne un vitrage autonettoyant ?

Une semaine après la pose et un premier nettoyage, les rayons UV activent progressivement la fonction autonettoyante. L'eau s'étale sur la surface du verre sans former de gouttes et emmène la saleté. L'activation demande entre 3 jours et une semaine environ, en fonction de la saison et de l'orientation des vitres. Le fonctionnement est optimal après 5 à 6 semaines.



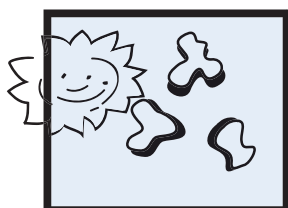
N'écrivez pas sur les vitres, même pas avec de la craie ni du feutre lavable. Ne collez jamais d'étiquettes ni de posters, etc. sur les vitres SGG CLIMAPLUS. Cela pourrait provoquer une casse d'origine thermique. Pour la même raison, ne recouvrez jamais complètement ni partiellement la surface vitrée intérieure.



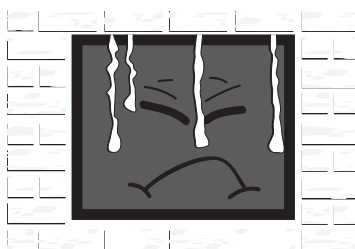
Si SGG CLIMAPLUS est intégré à un châssis coulissant, il importe de toujours ouvrir ou fermer complètement le châssis. Le cadre du châssis à moitié ouvert peut se trouver juste derrière la vitre, ce qui peut provoquer un échauffement local et une casse d'origine thermique. Il en va de même pour les volets roulants ou les protections solaires.

Assurez toujours une bonne ventilation entre le vitrage et les persiennes ou tentures du côté intérieur, en les plaçant à au moins 5 cm de la surface vitrée.

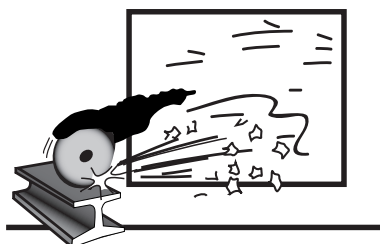
Placez le chauffage et le conditionnement d'air à au moins 30 cm de la surface vitrée. Essayez également d'éviter que de l'air chaud ou froid soit soufflé sur le vitrage.



Astuce : les tâches ou cercles colorés (aspect du pétrole), qui se déplacent lorsqu'on appuie sur le verre, sont le résultat d'un phénomène d'interférence. Elles apparaissent si l'on utilise deux épaisseurs de verre identiques.



Un voile de ciment peut fortement adhérer au verre. Il est important d'intervenir rapidement dans ce cas. Il existe des produits spécifiques (voir Guide des tâches).



Ne meulez pas de métaux et n'effectuez aucun travail de soudage à proximité du vitrage. Des particules de métal en fusion pourraient laisser des marques sur les vitrages.

Peinture, joints et canaux de drainage

La peinture et les joints doivent rester en bon état.

En effet, la peinture évite toute pénétration d'humidité dans la menuiserie et donc toute pourriture.

Le taux d'humidité de la menuiserie ne peut dépasser 16%. Si le taux d'humidité est en permanence supérieur, le joint périphérique du vitrage peut être attaqué, ce qui accroît le risque de formation de condensation dans l'espace intercalaire.

L'humidité dans la feuillure s'écoule par les canaux de drainage prévus à cet effet. Il importe de nettoyer ces canaux en enlevant toute accumulation de

saletés, poussières et insectes.

Contrôlez au moins une fois par an les joints d'étanchéité.

Si les joints se décollent ou si vous remarquez des ouvertures dans les profils d'étanchéité, les joints doivent être remis à neuf.

Important : si les problèmes susmentionnés sont constatés, le vitrage n'est plus garanti. Prenez éventuellement contact avec votre fournisseur pour un contrat d'entretien.

Si, malgré notre contrôle de la qualité, vous remarquez un défaut au vitrage, il faut le communiquer via votre fournisseur à Saint-Gobain Glass Solutions dans les 2 ans suivant la livraison.

Qu'en est-il des tâches?

Des tâches telles que des dépôts de calcaire, colle, graisse, huile, silicone, rouille, etc. peuvent généralement être enlevées. Vous trouverez les produits appropriés dans le Guide des tâches à la page suivante.



GUIDE DES TÂCHES

Vitrage avec couche côté intercalaire (face 2 ou 3) (ou sans couche)

	Pre clean	Antiris 300	Safety Clean	Parafuge Cleaner	Détergent	Glass Foam	Produit lave-vitres traditionnel	Laine de verre	Laine acier 000	Crayon Gomme	All Clean
Voile de ciment	●●●										
Couleurs arc en ciel dus à l'irisation du verre		●●●									
Chaux	●●●	●●									
Résidu de colle			●●●					●			
Graisses			●●●		●●●	●●					
Huile			●●●								
Silicones			●●	●●●							
Cire			●●●								
Goudron			●●●								
Paraffine			●●●								
Encre d'imprimerie			●●●								
Produits d'étanchéité			●●●					●			
Dépôt minéral	●●●										
Rouille	●●●										
Traces de savon	●●●										
Tâches organiques	●●●							●			
Crasses			●●		●●●	●●●		●●			
Insectes						●●●		●●			
Dépôt de nicotine						●●●					
Marques de caoutchouc						●●●					

Verre avec traitement en face externe (face 1 ou 4)

	Pre clean	Antiris 300	Safety Clean	Parafuge Cleaner	Détergent	Glass Foam	Produit lave-vitres traditionnel	Laine de verre	Laine acier 000	Crayon Gomme	All Clean
Verre traité à l'acide	●●		●●●		●●●					●●●	
Verre sablé			●●●		●●●			●●●			●●●

Verre avec couche en face externe (face 1 ou 4)

	Pre clean	Antiris 300	Safety Clean	Parafuge Cleaner	Détergent	Glass Foam	Produit lave-vitres traditionnel	Laine de verre	Laine acier 000	Crayon Gomme	All Clean
Verre autonettoyant							●●●				
SGG ANTELIO face 1							●●●				

● Bon | ●● Très bon | ●●● Excellent

“Certificat de garantie” de Saint-Gobain Glass.

Saint-Gobain Glass fabrique SGG CLIMALIT / SGG CLIMAPLUS avec le plus grand soin. Nous offrons dès lors une garantie sur la diminution de la transparence par condensation et/ou par formation de poussières entre les deux feuilles de verre, depuis la date de fabrication de la livraison d'origine. Pour éviter tout malentendu, la garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Casses et fissures, ou vitrages qui n'ont pas été transportés, stockés, nettoyés ou utilisés suivant les spécifications reprises dans les NIT 214 et 221 du Centre Technique et Scientifique de la Construction, la NBN S23-002 et nos prescriptions particulières. Elle ne s'applique pas non plus aux vitrages de remplacement après expiration de la période de garantie de la commande d'origine.
- Causes constructives, comme l'affaissement d'un bâtiment, lequel entraîne des tensions dans le verre.
- Causes mécaniques, telles que des agressions extérieures ou casses pendant ou après la pose.
- Modifications de la structure de surface du vitrage (collage d'un film, d'affiches, mise en peinture).
- Entretien insuffisant à la construction annexe et/ou de l'étanchéité de la feuillure.
- Si SGG CLIMALIT / SGG CLIMAPLUS comporte du verre imprimé, avec le dessin du côté intérieur, du verre armé ou des vitraux intégrés.
- Si le vitrage n'est pas placé à la verticale, si il est utilisé dans des piscines, ou si la barrière d'étanchéité du double vitrage est exposée aux rayons UV sans que ce fait ait été communiqué clairement par écrit lors de la commande.
- SGG CLIMALIT / SGG CLIMAPLUS avec croisillons intégrés à des portes coulissantes.
- Bandes et/ou motifs colorés par interférence.
- Déformations, tant en transparence qu'en réflexion, qui sont la conséquence de caractéristiques inhérentes au type de verre.
- Traces de ventouses, étiquettes ou autres éléments en cas de condensation sur la face 1 ou 4.

Veillez demander les instructions d'entretien spécifiques à SGG BIOCLEAN®.

Le respect de ces instructions contribuera à vous apporter

satisfaction.

Un bon de garantie original peut être obtenu sur demande.

GARANTIE

Ce que nous garantissons :

Pendant une période de 10 ans à partir de la date de fabrication de la livraison d'origine, nous garantissons qu'il n'apparaîtra aucune diminution de la transparence par condensation ou formation de poussière entre les deux feuilles de verre de votre SGG CLIMALIT / SGG CLIMAPLUS.

SGG CLIMALIT / SGG CLIMAPLUS sont des produits ayant un agrément technique ATG avec certification délivrée par l'UBAtc.

Que faire en cas de réclamation?

A la réception de votre réclamation écrite, un délégué de Saint-Gobain Glass vient sur place. Lorsque la réclamation est acceptée, Saint-Gobain Glass Benelux S.A. livre le même volume sur le lieu de livraison de la commande d'origine.

Remarque :

Les dommages indirects, c'est-à-dire tous les dommages qui ne concernent pas le vitrage livré ou remplacé (travaux de peinture) ne sont pas dédommagés.



Distributeur



SAINT-GOBAIN GLASS BENELUX S.A.
Rue des Glaces Nationales 169
5060 Sambreville



Chaque jour ouvrable de 13 h à 17 h

glassinfo.be@saint-gobain-glass.com
www.saint-gobain-glass.com

RC Namur 1487
TVA BE 402 733 607

SGG CLIMALIT en SGG CLIMAPLUS sont des marques déposées.